

Technicien(ne) en système d'usinage (15 à 25 ans)

RÉF | 7563

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Cette formation de Technicien en systèmes d'usinage vous permet d'acquérir les compétences pour modeler toutes les pièces utiles en industrie, en usinage, en artisanat...

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

Réaliser des pièces par enlèvement de matière suivant différents procédés, jusqu'à l'obtention de formes et dimensions définies;

Créer à l'unité ou en série, au moyen de machines à commande conventionnelle, à commande numérique et/ou de centres d'usinages;

Selon le poste de travail, assurer notamment les opérations de tournage et de fraisage.

Programme

- **Connaissances générales:**

Français; Mathématique; Droit; Commerce; Monde contemporain.

- **Connaissances professionnelles:**

1ère apprentissage :

Prévention sécurité - SHEQ ; Les matériaux et leur usinabilité ; Lecture et interprétation d'un plan mécanique ; Coupe outils ; Métrologie ; Modes opératoires ; Ajustage et ébavurage (toiletage) ; Mathématiques appliquées ; Tournage conventionnel.

2ème apprentissage :

Lecture et interprétation d'un plan mécanique ; Coupe outils ; Modes opératoires ; Fraisage conventionnel ; Tournage CNC (ISO) ; Métrologie.

3ème apprentissage :

Tournage CNC (autre langage) ; Fraisage CNC (ISO) ;

Fraisage CNC (autre langage) ; CFAO (Master Cam) ;
Coupe outils.

- **Pratique en entreprise :**

Formation en alternance via un **[contrat d'alternance](#)** :

- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le **[délégué à la tutelle](#)** est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil (voir les permanences des délégués à la tutelle).

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'alternance ?

[Consultez ALT+](#)

- **Attention : l'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles. MAIS, les cours de connaissances professionnelles seront suivis dans un Centre IFAPME. Les cours de connaissances générales pourront être suivis à Bruxelles.**

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours IFAPME, **[consultez la fiche formation de l'IFAPME](#)**

**Certification(s)
visée(s)**

Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation

[Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée	3 année(s)
Horaire	En journée, 12 heures semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.
Début	Septembre
Coût	Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis
administratifs**

Avoir entre 15 et 25 ans.

Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- La première démarche est de vous présenter à la [permanence d'un délégué à la tutelle](#). Celui-ci s'assurera que vous êtes dans les conditions pour suivre la formation, établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier), vous informera sur le contrat d'alternance.
- [Plus d'informations concernant les inscriptions ?](#)
- Quels sont les documents dont vous avez besoin ?
- copie de votre dernier bulletin ;
- copie de votre carte d'identité.

Organisme**SFPME / IFAPME - Apprentissage**

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: 0800 85 210

<https://www.efp.be/>

